## Burundi : lancement de la campagne "Ne touchez pas au consensus d'Arusha"

@rib News, 04/11/2013 – Source XinhuaPlus de 500 associations et organisations de la société civile du Burundi ont lancé lundi une campagne qu'elles ont baptisée "Ne touchez pas au consensus d'Arusha" pour demander au gouvernement de ne pas réviser la Constitution actuelle issue de l'Accord d'Arusha de 2000 sans une consultation et une concertation élargies à toutes les couches de la population."Nul ne saurait jeter cet accord ou le remettre en cause ni en tout ni en partie, à moins que l'on ait une courte mémoire", a indiqué Vital Nshimirana, président du Forum pour le Renforcement de la Société Civile (FORSC) qui regroupe 519 associations et organisations au cours d'une conférence de presse.

Ces associations et organisations ont rappelé que l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation a été négocié et conclu dans un contexte particulier de l'histoire du Burundi et ce aprÃ"s que des milliers de Burundais aient laissé la vie dans les différents conflits que le pays a connus avant cet Accord.Pour ces associations et organisations, la Constitution actuelle ne saurait donc être révisée sans que tous les acteurs de la société puissent légitimement y apporter leurs contributions citoyennes.Elles demandent alors qu'il y ait nécessairement un débat préalable sur le principe et les modalités de la révision de cette Constitution afin qu'elle rassure tous les citoyens burundais et qu'elle ne comporte aucune spéculation.Elles redoutent, au cas contraire, qu'il y ait retour à une exclusion et à un arbitraire qui réveilleraient les démons de la guerre que l'Accord d'Arusha avait écartés.Le pouvoir de Bujumbura parle d'amendements de certaines dispositions de cette Constitution pour préparer les élections de 2015 mais d'aucuns pensent plutôt à une révision de cette derniÃ"re en prélude à ces élections mais redoutent la vitesse effrénée du gouvernement de le faire quilatéralement.

http://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 1 May, 2024, 23:22